

**FLEXILE LTD.**  
**FICHE SIGNALÉTIQUE**  
**DUOFLEX 92 TYPE 1 COLLE À CÉRAMIQUE POUR MUR ET PLANCHER**

NOM DU FABRICANT:

ONTARIO

121-30th Street,  
Etobicoke, ON.  
M8W 3C1

Tel: (416) 255-1111

FAX: (416) 255-1729

EN CAS D'URGENCE CHIMIQUE

FLEXILE LTD.

QUEBEC

555, Rue Locke  
Ville St. Laurent, QC  
H4T 1X7

Tel: (514) 345-6666

FAX: (514) 345-8825

APPELER CANUTEC (613) 996-6666

BRITISH COLUMBIA

2829 Lake City Way  
Burnaby, BC  
V5A 2Z6

Tel: (604) 420-4914

FAX: (604) 420-0936

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT...

DUOFLEX 92 TYPE 1 COLLE À CÉRAMIQUE POUR MUR ET PLANCHER

CLASSIFICATION WHMIS.....

NON RÉGLEMENTÉ SELON LE SIDMUT

INGRÉDIENTS DANGEREUX

NOM CHIMIQUE      POURCENTAGE      NUMERO CAS      OSHA (PEL)      ACGIH (TLV-TWA)  
CE PRODUIT NE CONTIENT PAS D'INGRÉDIENTS DANGEREUX DÉFINIS DANS LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS OSHA 29 CFR 1910.1200 NI DANS LA SECTION 13 DE LA LOI CANADIENNE SUR LES PRODUITS DANGEREUX.

Tous les ingrédients sont listés aux É.U. sous l'inventaire du TSCA, et, au Canada, dans la liste DSL.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE.	LIQUIDE		
ODEUR ET APPARENCE	LIQUIDE VISQUEUX DE COULEUR CRÈME. FAIBLE ODEUR.		
SEUIL DE L'ODEUR.....	N/D	DENSITÉ.....	1.3 – 1.4
TENSION DE VAPEUR.....	N/D	DENSITÉ DE LA VAPEUR.....	N/D
TAUX D'ÉVAPORATION.....	COMME POUR L'EAU.	POINT D'ÉBULLITION.....	212°F (100°C)
POINT DE CONGÉLATION.....	N/D	pH.....	8.0 – 10.0
COV CALCULÉ	< 35 gm/L		

RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

CONDITION D'INFLAMMABILITÉ	STABLE
MOYENS D'EXTINCTION	LE PRODUIT NE BRÛLERA PAS TANT QUE LA TENEUR EN EAU NE SERA PAS ENTIÈREMENT ÉVAPORÉE. EAU PULVERISÉE, CO2 ET POUDRE CHIMIQUE OU MOUSSE.
POINT D'ÉCLAIR	>212°F (100°C)
SEUIL MAXIMALE D'INFLAMMABILITÉ	N/D
SEUIL MINIMALE D'INFLAMMABILITÉ	N/D
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	N/D
CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ	ININFLAMMABLE
PRODUIT DE COMBUSTION DANGEREUX.	CO, CO2 ET FUMÉE
DONNÉES SUR:	
L'EXPLOSIBILITÉ-SENSIBILITÉ AUX CHOCS	N/D
RÈGLES À OBSERVER DANS LA LUTTE CONTRE LES FEUX SPÉCIAUX: PORTER LES ACCESSOIRES ET LES VÊTEMENTS STANDARDS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE, INCLUANT UN APPAREIL RESPIRATOIRE.	

RÉACTIVITÉ

CONDITIONS D'INSTABILITÉ CHIMIQUE:	STABLE
CONDITIONS À ÉVITER:	AUCUNE CONNUE
INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS.	OXYDANTS FORTS, ACIDES FORTS ET BASES FORTES
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX....	MONOXYDE ET DIOXYDE DE CARBONE, OXYDES D'AZOTE ET AUTRES COMPOSÉS ORGANIQUES NON IDENTIFIÉS.
POLYMÉRISATION: NE SE PRODUIRA PAS	CONDITION À ÉVITER: AUCUNE CONNUE

---

## PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

---

### MODES D'ABSORPTION:

PAR LA PEAU: OUI                      PAR INHALATION: OUI                      PAR INGESTION: NON

### RISQUES POUR LA SANTÉ:

EFFETS AIGUS:                      AUCUN RISQUE SUSPECTÉ EN CAS D'INGESTION PAR LA SUITE D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE.

EFFETS CHRONIQUES:                      AUCUNE CONNUE

CANCÉROGÉNÉCITÉ:                      NTP – NON                      CIRC –NON                      OSHA –NON

SIGNES ET SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION: AUCUN RISQUE SUSPECTÉ EN CAS D'INGESTION PAR LA SUITE D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE.

CONDITIONS MÉDICALES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AGGRAVÉES PAR UNE EXPOSITION AU PRODUIT:

ALLERGIES, PROBLÈMES CUTANÉS OU RESPIRATOIRES. SENSIBILITÉ AU PRODUIT.

---

## MESURES PRÉVENTIVES

---

### ÉQUIPEMENT PERSONNEL DE PROTECTION:

PORTER DES LUNETTES DE SÉCURITÉ AFIN DE PRÉVENIR LE CONTACT AVEC LES YEUX.

PORTER DES GANTS EN CAOUTCHOUC ET IMPERMÉABLE.

PORTER UN RESPIRATOIRE DANS UN ENDROIT RESTREINT.

VENTILATION.....                      VENTILER ADÉQUATEMENT.

MESURES À PRENDRE EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT.....

ABSORBER AVEC UNE MATIÈRE ABSORBANT. NETTOYER AVEC DE L'EAU. LAISSER SÉCHER.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS.....

DISPOSER SELON LES RÈGLEMENT MUNICIPAUX, PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT POUR LA MANUTENTION.

ÉVITER LES CONTACTS AUX YEUX, CONTACTS PROLONGÉS AVEC LA PEAU ET INHALATION DE VAPEUR.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE....

PROTÉGER CONTRE LE GEL. ENTREPOSER À 15-35<sup>0</sup>C (60-95<sup>0</sup>F) ET À L'ABRI DU SOLEIL.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX EN MATIÈRE

D'EXPÉDITION                      NON REGLEMENTÉ

---

## PREMIERS SOINS

---

PREMIERS SOINS PARTICULIERS  
À ADMINISTRER..

RINCER ABONDAMMENT LES YEUX AVEC DE L'EAU. LAVER LA PEAU AU SAVON ET À L'EAU. EN CAS D'INGESTION, VOIR UN MÉDECIN.

---

## RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

---

PRÉPARÉE PAR.....

CHIMISTE SPÉCIALISTE EN ADHÉSIF

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.....

(416) 255-1111

DATE DE LA PRÉPARATION.....

5 Avril 2011

Flextile Ltée n'assumera aucune responsabilité pour tort, préjudice ou dommage causée à l'acheteur ou à une tierce personne par ce produit si les mesures raisonnables de sécurité énoncées dans la fiche signalétique n'ont pas été suivies correctement. De plus, Flextile Ltée n'assumera aucune responsabilité pour tort, préjudice ou dommage causés à l'acheteur (ou à une tierce personne) si ce produit a été utilisé de façon anormale et dangereuse même si des mesures de sécurité raisonnables ont été suivies pendant l'utilisation. Finalement l'acheteur assume les risques pouvant résulter suite à des usages différents qu'il fait de ce produit.

..... Flextile Ltée.

N/D = NON DETERMINÉ